

Projet de réforme Macron/Philippe: Une arnaque, un hold-up !

La volonté de l'exécutif de mettre en place un régime de retraite par points n'a qu'un but : pouvoir faire baisser les pensions au gré des aléas économiques et financiers. Les éléments de langage des partisans de cette réforme, tous plus faux les uns que les autres, n'ont qu'un but : noyer le poisson.

Détails d'une **ARNAQUE** absolue :

« Un système plus lisible » : **ARNAQUE**

Le futur système est tellement lisible que, malgré ses promesses réitérées, le gouvernement est incapable de mettre en place un simulateur. A moins que... En 2018, le gouvernement Belge avait voulu mettre en place un tel système et avait mis en place un simulateur : l'effet fut radical, dressant tous les salariés contre le projet et contraignant le gouvernement Belge à faire machine arrière...

« Un système plus juste, un euro cotisé ouvrant aux mêmes droits pour tous » : **ARNAQUE**

Ce principe est tout sauf juste puisqu'il entraîne à maintenir en retraite les inégalités existant sur le marché du travail entre les plus gros salaires et les plus petits. Le système actuel au contraire diminue ces inégalités : un salarié touchant moins de 1500 euros par mois aura en retraite en moyenne une pension équivalente à 83% de son dernier salaire, tandis qu'un salarié touchant plus de 3500 euros par mois touchera en retraite en moyenne moins de 70% de son dernier salaire.



« 1000 euros par mois minimum garantis pour tous » : **ARNAQUE**

Cette réforme ne prévoit absolument pas une telle mesure. C'est une mesure qui figure dans la réforme Fillon de 2003, qui n'est pas du tout un minimum garanti pour tous puisqu'elle ne concerne que les salariés ayant une carrière complète au SMIC. Enfin, si aujourd'hui on peut dire qu'une carrière complète c'est 172 trimestres cotisés, soit 43 ans, qu'est ce que sera une carrière complète dans le futur système ? Celui-ci étant un système par points, il ne contient plus de notion de trimestres cotisés ou validés : personne ne peut donc répondre à la question. Comme on dit, une promesse qui n'engage que ceux qui veulent bien y croire.

« Les carrières hachées mieux prises en compte » : **ARNAQUE**

Dans un système par points, pas de salaire=pas de points. Dans le système actuel, les périodes de maternité, maladie, chômage, sont prises en charge. C'est le rôle du Fond de Solidarité Vieillesse.

« Garantir l'équilibre financier du système » : **ARNAQUE**

Le Conseil d'Orientation des Retraites prévoit un déficit à horizon 2025... et explique d'où vient ce déficit : du choix gouvernemental de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires pendant le quinquennat ! Le même Conseil d'Orientation des Retraites prévoit d'ailleurs également un retour à l'équilibre du système dès 2040, et ce sans aucune réforme !



« Les femmes seront les gagnantes du système » :

ARNAQUE

Elles seront même globalement largement perdantes. Rappelons que le système actuel n'est absolument pas injuste pour les femmes : ce sont les carrières professionnelles qui le sont ! Dans le système actuel, les femmes valident 8 trimestres (régime général) par enfant. Cela permet à 70% des femmes de partir en retraite au moins deux ans plus tôt. La réforme va donc obliger 70% des femmes à travailler au moins deux ans de plus. Cette réforme met en place une bonification de 5% par enfant dès le premier enfant, mais au choix de la mère ou du père. Au vu des inégalités salariales, dans la plupart des cas le choix du père sera fait : cette réforme va donc mécaniquement augmenter les inégalités entre femmes et hommes en retraite. Pire encore dans le cas des familles nombreuses (3 enfants en plus) : la réforme prévoit un bonus supplémentaire de 2% à partir du troisième enfant. Or actuellement, les familles de 3 enfants offrent un bonus de 10% à la mère ET au père. Résultat, au lieu de 10% + 10%, ces familles auront 5+5+5+2=17%, dans la plupart des cas au bénéfice du père.

« Pour plus de justice, suppression des régimes spéciaux » :

Aujourd'hui, le régime spécial des cheminots est financé par une sur-cotisation de l'employeur de 14%. De plus l'Etat subventionne à hauteur de 3 milliards par an le déficit démographique. Avec les mesures gouvernementales, environ 75 000 cheminots continueraient de bénéficier de ce régime. Mais qui donc va régler les 14% de sur-cotisation ? Et qui donc va régler la subvention d'Etat palliant le déficit démographique ? Les autres salariés bien sûr ! L'Etat et l'employeur se défont de leur dette et la font payer par les salariés !

ARNAQUE

Hold up

Le hold-up de la retraite des plus hauts cadres :

Les cadres les mieux rémunérés, et donc salariés des plus grandes entreprises, cotisent dans le système actuel jusqu'à un plafond de revenu de 27 000 euros mensuels. La réforme prévoit de ramener ce plafond à 10 000 euros. Quelles conséquences pour les caisses de retraites ? Un manque à gagner de plus de 60 milliards entre 2025 et 2040, période où le conseil d'orientation des retraites prévoit un déficit... Les employeurs réglant 60% de ces cotisations, c'est un cadeau au patronat des plus grandes entreprises de plus de 40 milliards sur la même période !!!

Cette contre-réforme est un véritable hold-up ! Il s'agit pour le gouvernement de faire main basse sur la moitié de notre salaire (le salaire brut) et de décider chaque année comment il le distribue.

Il s'agit pour tous les salariés d'empêcher ce vol qualifié !

Chaque salarié occupe un rôle vital dans l'économie. C'est bien par le blocage de l'économie qu'on fera plier ce gouvernement.

C'est bien par la grève tous ensemble, public/privé, que l'on peut gagner !

Tous en grève, jusqu'au retrait !